

INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE SEPTEMBRE 2025

Les inscriptions ADMINISTRATIVES des enfants nés en **2022** pour la rentrée scolaire **2025-2026** se feront du :

LUNDI 13 JANVIER au MERCREDI 05 FEVRIER

Les familles concernées doivent inscrire leur enfant en mairie soit par mail (secretariat@saintesolange.fr), soit en déposant les documents dans la boîte aux lettres de la mairie.

L'attestation d'inscription (qui sera à fournir à l'école) vous sera retournée par la mairie par voie électronique.

Documents à transmettre en mairie :

- copie du livret de famille (nom, prénom des parents + enfant concerné)
- justificatif de domicile
- demande de dérogation si la domiciliation de la famille n'est pas à Sainte-Solange
- email + téléphone des parents de l'enfant

Le directeur prendra contact directement avec les familles pour les inscriptions définitives à l'école.

Pour toute demande de renseignements complémentaires merci de contacter le directeur par téléphone au **02-48-67-42-09** ou par mail **ec-sainte-solange@ac-orleans-tours.fr**